

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE A OPTION : ORAL

Jean-Denis BERGER, Laetitia CICCOLINI

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 mn (20 mn d'exposé et 10 mn de questions).

Type de sujets donnés : un texte à présenter, à lire, à traduire et à commenter. Le texte est accompagné d'un billet comportant un titre, des mots de vocabulaire et, éventuellement, des indications complémentaires.

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets cachés.

Liste des ouvrages autorisés : uniquement l'édition du texte fournie par le jury.

Comme nous l'avons dit, sur les 71 candidats ayant présenté le latin à l'écrit, 11 ont été admissibles, et 8 d'entre eux ont choisi le latin à l'oral.

Comme l'écrit, l'oral a donné de bons résultats, souvent même excellents. Les notes suivantes ont été attribuées : 19, 17, 17, 16, 14,13, 12, 11.

Des extraits des auteurs suivants ont été donnés : César (*bell. ciu.*, l. 3), Ovide (*met.* l. 14 et 15 et *am.* l. 1 et 3) Tite-Live (l. 21 et 23), Pline le Jeune, *epist.*, l. 3 et 6).

Les candidats qui ont choisi le latin à l'oral semblent l'avoir fait avec discernement. Visiblement, la plupart d'entre eux savent traduire un texte, parfois avec aisance, et les commentaires, souvent fournis, manifestent, outre de la finesse littéraire, des connaissances précises sur les auteurs latins. Certains latinistes trouvent aussi le temps de parcourir l'édition proposée et d'en tirer des renseignements intéressants.

Signalons pourtant, comme d'habitude, quelques lacunes :

- des ignorances lexicales : *opibus* traduit par bûcher, alors que le mot *ops* devrait être connu (surtout dans un sens aussi classique que « pouvoir, puissance »). *Tollo* ne signifie pas « interrompre », mais (dans le texte proposé) « enlever ». Le mot *epulae*, si important pour les Romains, était ignoré.

- en morphologie, *quaeque* a été traduit comme *quaecumque*. En l'occurrence, il s'agissait d'ailleurs tout simplement de l'équivalent de *et quae*, et non du féminin de *quisque* (le *quique*, et non *quisque*, qui suivait, et qui aurait dû alerter le traducteur, a aussi été mal traduit). Nous notons d'ailleurs que les indéfinis et relatifs indéfinis sont souvent source d'erreur : ils devraient faire l'objet d'une révision poussée avant le concours. Pour ce qui est des

déclinaisons, nous avons eu la surprise de voir *flamma* pris pour un neutre pluriel, et *flore* pour un datif, tandis que *tales* était confondu avec *talis* (au sg.), et traduit par « un tel ».

En syntaxe, un datif de possession n'a pas été compris ; la conjonction *dummodo* a été prise pour un adverbe. L'interrogation double *utrum... an* semblait ignorée du candidat qui eut à la traduire.

Une erreur grave relève à la fois d'une ignorance lexicale et historique (celle-ci plus gênante encore que la première) : *Cannensis acies* fut traduit par « la colonne de Cannes ». Nous avons bien vu, dès la traduction, que le candidat ne connaissait pas le sens militaire de *acies*, mais surtout, à la reprise, nous avons constaté qu'il semblait tout ignorer de la bataille de Cannes. Si nous notons cette erreur, ce n'est pas pour le plaisir pervers d'épingler quelques "perles", mais pour indiquer que des connaissances historiques minimales peuvent éclairer la traduction, et pallier des ignorances lexicales.

Ce qui nous permet de passer au commentaire : celui-ci était généralement nourri. Un candidat, ayant sans doute eu la présence d'esprit de parcourir le texte fourni, connaissait la longueur du discours de Pythagore au livre 15 des *Métamorphoses*, tandis qu'un autre sut opérer un rapprochement judicieux entre Pline et Quintilien. Nous avons entendu beaucoup de remarques pertinentes : ainsi, parmi tant d'autres, l'idée que, pour défendre le végétarisme, Pythagore fait comprendre au lecteur que ce sont les animaux les plus doux qui sont mangés par l'homme, ravalé ainsi au rang des fauves.

D'une manière générale, tant pour la traduction que pour le commentaire, nous recommandons aux candidats de bien exploiter les indications du bulletin (titre, vocabulaire et indications historiques et culturelles) ; nous leur rappelons en outre qu'ils peuvent s'aider de la formation des mots et de rapprochements avec le français pour comprendre tel mot que le jury n'a pas souhaiter leur donner. Cela dit, nous avons apprécié la qualité générale des traductions et la finesse de la plupart des commentaires. Signalons pour finir que, sur les 8 candidats qui ont présenté le latin à l'oral, 7 ont été admis.